

PROGRAMME DE FRANÇAIS

4^{ème} Année Moyenne

SOMMAIRE

1- Rappel des finalités et des objectifs de l'enseignement de la discipline au collège.

2- Objectifs de l'enseignement du français en 4^{ème} AM.

2.1- Profil d'entrée.

2.2- Profil de sortie.

3- Choix méthodologiques.

3.1- Démarche pédagogique.

3.1.2- Implications didactiques.

3.1.3- Evaluation.

3.1.4- Evaluation des compétences.

4- Compétences et objectifs d'apprentissage.

4.1- A l'oral.

4.2- A l'écrit.

5- Contenus.

5.1- Argumenter en racontant.

5.2- Argumenter en décrivant.

5.3- Argumenter en expliquant.

6- Projets et activités possibles.

6.1- Projets possibles.

6.2- Activités possibles.

6.2.1- A l'oral.

6.2.2- A l'écrit.

1 - RAPPEL DES FINALITES ET DES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU COLLEGE :

L'apprentissage du français langue étrangère contribue à développer chez l'élève tant à l'oral qu'à l'écrit, la pratique des quatre domaines d'apprentissage : écouter/parler et lire/écrire, ce qui permet à l'élève de construire progressivement sa connaissance de la langue française et de l'utiliser à des fins de communication et de documentation.

Il s'agit pour l'élève de collège, de se forger, à partir de textes variés oraux ou écrits, des outils d'analyse méthodologique efficaces pour aborder ces textes ou en produire lui-même. Il affinera ses compétences méthodologiques et linguistiques tout au long du cycle.

2- OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN 4^{ème} AM :

Raconter était l'objectif de la 1^{ère} AM, décrire, celui de la 2^{ème} AM, expliquer, celui de la 3^{ème} AM, argumenter est celui de la 4^{ème} AM.

Qu'est ce qu'argumenter ?

Argumenter c'est soutenir un **point de vue**. Dans un énoncé argumentatif, l'énonciateur **défend une opinion, une thèse**. Pour **convaincre** le destinataire et l'amener à partager son point de vue, il utilise des arguments. **L'argument** est une idée, un raisonnement, un fait que l'on fournit à l'appui de ce que l'on dit pour convaincre l'auditeur ou le lecteur. Chaque argument est souvent expliqué ou illustré par un ou plusieurs exemples.

L'argumentation suppose donc une situation d'échange où l'émetteur (l'argumentateur) essaie de convaincre le récepteur (l'argumentataire).

Par ailleurs, la narration, la description et l'explication peuvent servir d'arguments dans un discours argumentatif.

2.1- Le profil d'entrée :

2.1.1 A l'oral : L'élève est capable de :

- formuler une question précise.
- lire à haute voix des textes variés (narratifs, descriptifs ou explicatifs).
- identifier l'idée générale dans un texte écouté (narratif, descriptif ou explicatif).

- Ecouter et comprendre une séquence narrative, descriptive ou explicative.
- Reformuler un énoncé narratif, descriptif ou explicatif.
- Raconter une histoire.
- Reconnaître le(s) passage(s) descriptifs dans des séquences narratives.
- Insérer une description, une explication dans différents types de textes.
- Décrire une personne, un objet, un lieu à partir d'un support iconique (affiche, image ...).
- Nommer les éléments constitutifs d'un objet dans un texte descriptif et/ou explicatif.
- Décrire, expliquer un itinéraire.
- Reconnaître les séquences explicatives dans des textes narratifs et/ou descriptifs écoutés.
- Identifier les étapes d'une explication à travers un support iconique.
- Produire un énoncé explicatif cohérent.

2.1.1- A l'écrit :

2.1.2.1- En lecture : l'élève est capable de :

- Identifier l'idée générale dans un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Lire et comprendre un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Reconnaître le(s) passage(s) explicatif(s) dans les textes narratif et descriptif.
- Retrouver ou inférer la question qui appelle l'explication.
- Retrouver la structure d'un texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Établir le lien texte/image.
- Retrouver les étapes d'un processus explicatif.
- Lire une suite d'images explicatives en établissant les liens de cause à effet.
- Repérer la visée de la narration, de la description et de l'explication en exploitant les outils mis en œuvre pour leur réalisation.
- Lire une œuvre complète.

2.1.2.2- En écriture : L'élève est capable de :

- Se présenter et/ou présenter quelqu'un.
- Répondre à une question pour apporter une explication.
- Reformuler une explication, une description, un processus.
- Rédiger un récit.
- Décrire un lieu, un objet, un personnage.
- Décrire, expliquer un itinéraire.
- Traduire une image ou un schéma en texte et inversement.
- Insérer le(s) passage(s) explicatif(s) dans un texte à dominante narrative, descriptive.
- Améliorer sa production ou celle de son camarade en fonction de grilles préétablies ou construites en classe.

2.2- Le profil de sortie :

2.2.1- A l'oral : L'élève sera capable de :

- Identifier le sujet traité dans différents types de textes (narratif, descriptif, explicatif et argumentatif).
- Distinguer le texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif.
- Dégager le point de vue de l'énonciateur.
- Reformuler le point de vue de l'énonciateur à l'intention d'un destinataire précis.
- Reformuler un court énoncé narratif, descriptif, explicatif à visée argumentative.
- Donner son point de vue par rapport à une situation précise.
- Étayer une opinion à l'aide d'arguments.
- Conforter l'argument à l'aide d'exemples, d'explications, de définitions, de proverbes, de citations...
- Produire un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif.
- Produire un court énoncé argumentatif.

2.2.2- A l'écrit :

2.2.2.1- En lecture : L'élève sera capable de :

- Retrouver le passage argumentatif dans différents types de textes (narratif, descriptif ou explicatif).
- Distinguer le texte argumentatif des autres types de textes.
- Identifier l'opinion défendue dans un texte argumentatif.
- Repérer le point de vue de l'énonciateur dans le texte argumentatif.
- Retrouver les arguments dans un texte argumentatif.
- Retrouver à l'intérieur d'un texte argumentatif les énoncés narratif, descriptif, explicatif.
- Repérer la visée de l'argumentation en exploitant les outils linguistiques mis en œuvre pour sa réalisation.
- Interpréter une image pour en dégager la visée argumentative.
- Lire une œuvre complète.

2.2.2.2- En écriture : L'élève sera capable de :

- Reformuler le point de vue de l'énonciateur.
- Etayer un texte ou renforcer les arguments à l'aide d'exemples, d'explications, de définitions, de proverbes, de citations...
- Rédiger un court énoncé argumentatif sur un thème précis.
- Rédiger une lettre pour convaincre (lettre personnelle ou administrative).
- Insérer un passage argumentatif sous forme de dialogue dans un récit.
- Traduire une image en énoncé argumentatif.

3- CHOIX METHODOLOGIQUES :

Les apprentissages seront centrés sur l'élève qui en devient le principal acteur. L'approche pédagogique retenue se fonde sur un principe fondamental : la construction consciente des savoirs et savoir-faire dans la discipline par l'élève lui-même.

3.1- Démarche pédagogique :

3.1.1- Le projet pédagogique :

Le projet donne du sens aux apprentissages. De ce fait, il participe à l'installation des compétences. La compétence est l'aspect invariant du programme, c'est-à-dire, ce que l'enseignant doit faire acquérir à l'élève. Le projet reste lié au choix de l'enseignant qui a la charge d'amener les élèves à sa réalisation en tenant compte des moyens dont il dispose et des besoins de la classe. La pédagogie du projet s'inscrit dans une logique socialisante et par conséquent favorise les apprentissages en groupes.

En premier lieu, une nécessaire interaction concerne les enseignants qui doivent se concerter pour la mise en place du dispositif pré-pédagogique. Celui-ci permet de s'interroger sur le choix des supports, des situations d'apprentissage, des activités et des procédés d'évaluation.

En second lieu, cette interaction concerne l'enseignant et les élèves en situation de classe. Le travail en projet qui exige une nouvelle organisation de la classe en binômes ou en groupes est très pertinente parce qu'elle permet une plus grande communication : entre enseignant/élèves, et élèves/élèves. Cette interaction permet un meilleur suivi des élèves en difficulté.

3.1.2- Implications didactiques :

La démarche préconisée par la pédagogie du projet s'appuie sur l'observation, l'analyse, l'interaction et l'évaluation.

Prenant conscience, lors des moments de verbalisation, de ses stratégies d'acquisition, l'élève fera ainsi l'expérience de l'autonomie intellectuelle et de la métacognition (réflexion sur ses propres pratiques d'apprentissage).

Le cheminement dans l'apprentissage comprend :

- un moment de découverte,
- un moment d'observation méthodique (analyse instrumentée),
- un moment de reformulation personnelle,
- et un ou des moments d'évaluation.

Pour installer la compétence visée chez l'apprenant, il faut proposer une typologie d'activités qui couvre tous les niveaux taxonomiques ainsi que les trois domaines (cognitif, affectif et psychomoteur).

Le projet formalise les apprentissages au cours desquels l'élève est amené à réaliser une production, en trois séquences et plus, qui finalisera les apprentissages.

On fera appel avec profit à une pédagogie différenciée qui reconnaît le droit à des rythmes de travail, des façons d'apprendre, des modalités de mémorisation, différents suivant les élèves. Par ailleurs, il est reconnu que le travail en groupe en favorisant les échanges et la confrontation, permet une meilleure construction des savoirs.

3.1.3 *Evaluation*

Evaluer n'est pas noté comme on le croit trop souvent. L'enseignant n'évalue pas l'apprenant pour le sanctionner, le classer dans un niveau définitif par l'attribution d'une note ou d'une appréciation. Evaluer c'est identifier, déterminer et définir les lacunes de l'élève pour y remédier éventuellement. C'est aussi déceler ses capacités pour les améliorer et les développer. On n'évaluera que ce qu'on a enseigné. Par exemple, on n'évaluera pas l'orthographe si on a seulement travaillé la structure d'un texte ou les connecteurs logiques.

L'évaluation doit être régulière. Elle accompagne l'apprenant dans tout son cursus d'apprentissage : diagnostique au début, formative en cours de séquence et sommative à la fin.

- ***L'évaluation diagnostique*** permet de préciser un état initial, un profil d'entrée dans les apprentissages.
- ***L'évaluation formative*** est intégrée aux apprentissages et permet de réguler un enseignement et de remédier aux difficultés en cours d'apprentissage. Elle comprend trois (03) moments :
 - *avant l'apprentissage* : vérification des acquis préalables, portrait socio-affectif de l'élève, validation de la planification.
 - *pendant le déroulement de l'apprentissage* : observation de l'élève en train d'apprendre, évaluation de sa performance et réajustement au fur à mesure.
 - *après l'apprentissage* : vérification de l'atteinte des objectifs avec l'intention de corriger les lacunes s'il y a lieu.
- ***L'évaluation sommative*** permet de faire le point à la fin d'un projet pour vérifier le degré de maîtrise des compétences visées. Elle permet aussi de prendre une décision pédagogique : régulation, remédiation ou poursuite de l'apprentissage.

L'évaluation peut être faite par l'enseignant, par l'élève lui-même, ou par les autres élèves de la classe. On aboutit ainsi à 3 catégories possibles :

- *l'évaluation magistrale* : le maître évalue une tâche effective ;
- *l'autoévaluation* : l'élève évalue la tâche qu'il a effectuée ;
- *la co-évaluation* : la tâche est évaluée conjointement par l'élève et le professeur.
- *L'évaluation mutuelle* : la tâche est évaluée par l'élève avec un ou d'autres élèves de la classe.

L'enseignant est tenu d'évaluer toute sa classe pour mesurer le degré d'acquisition des apprentissages. Par ailleurs, il doit, à intervalle régulier, offrir aux élèves la possibilité de s'auto évaluer et d'être évalués par leurs pairs afin de favoriser chez eux la prise de conscience de leur propre cheminement.

Si un type d'évaluation est employé de façon continue, il devient monotone et lassant. L'idéal est donc de varier les types d'évaluation et de les faire alterner dans la classe.

Il est nécessaire de construire des grilles d'évaluation dont chaque item constitue un indicateur.

En évaluation formative, des grilles de vérification permettront à l'élève de revoir sa production (orale ou écrite) afin de l'améliorer.

La différence entre une grille d'évaluation formative et une grille d'évaluation sommative est que dans cette dernière, on attribue à chaque critère une note chiffrée.

3.1.4- Evaluation des compétences :

Une compétence s'évalue à travers une performance. Pour cela, il est important de dégager des critères d'évaluation. En d'autres termes, il s'agit de nommer tous les paramètres qui permettent de vérifier si cette compétence est installée.

Enoncés de façon claire et précise, ces critères aideront les enseignants à sélectionner, avant chaque projet ou production à réaliser par l'élève, les éléments les plus importants en fonction des apprentissages visés.

3.1.5- Critères d'évaluation de compétences :

a- compétence à évaluer (oral/production) :

« *Produire un énoncé cohérent pour justifier un choix* »

Cette compétence est maîtrisée si l'élève sait :

- comprendre le sujet proposé.
- respecter la situation de communication.
- donner son point de vue et le défendre en utilisant un ou deux arguments.

b- compétence à évaluer (écrit/production) :

« *Produire un texte cohérent pour argumenter à l'intention d'un destinataire précis.* »

Cette compétence est maîtrisée si l'élève sait :

1. respecter le sujet :

- présenter le thème annoncé dans le sujet.
- respecter la situation de communication.
- respecter la visée.
- répartir les temps en fonction du présent (temps de base).

2. organiser le texte :

- présenter l'opinion à défendre.
- présenter des arguments pour appuyer cette opinion.
- classer les arguments du plus faible au plus fort.
- présenter des exemples en fonction de la consigne donnée dans le sujet.
- respecter la mise en page.
- assurer l'enchaînement logique du texte par des articulateurs.

3. utiliser la langue :

- utiliser les verbes et les marques d'opinion.
- utiliser les adjectifs mélioratifs ou dépréciatifs.
- employer l'expression de la cause et de la conséquence.
- respecter la syntaxe.

-----Programme de Français

Compétences	Objectifs d'apprentissage
- Résumer un court énoncé argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le système d'énonciation. • Dégager l'idée principale. • Respecter l'ordre des idées. • Reformuler en réduisant à l'essentiel.
- Produire un énoncé cohérent pour argumenter.	<ul style="list-style-type: none"> • Reformuler l'opinion de l'énonciateur à partir d'une prise de notes. • Présenter une opinion à défendre. • Etayer cette opinion par des arguments. • Hiérarchiser les arguments. • Illustrer les arguments par des exemples. • Traduire en mots une image (affiche publicitaire, photos ...).

4.2- A l'écrit :

Compétences	Objectifs d'apprentissage
- Construire du sens à partir d'un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Lire en fonction d'une consigne. • Bâtir des hypothèses de lecture en s'appuyant sur le para texte). • Repérer dans un texte des éléments pour confirmer ou infirmer des hypothèses (titre, sous-titres, amorces de paragraphe, articulateurs...). • Repérer les passages argumentatifs dans des textes qui racontent, décrivent ou expliquent. • Dégager le point de vue de l'auteur. • Repérer les arguments. • Dégager l'organisation de l'argumentation. • Dégager la visée argumentative.
- Résumer un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Dégager l'opinion de l'énonciateur. • Réduire le texte à la prise de position et aux arguments. • Respecter l'ordre des idées. • Reformuler les arguments.

Compétences	Objectifs d'apprentissage
- Produire un texte argumentatif.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une argumentation selon un plan. • Présenter une opinion et l'étayer par : <ul style="list-style-type: none"> - des arguments, - des exemples, - des explications.
- Maîtriser les niveaux de réécriture et les procédés linguistiques pour améliorer un écrit.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer son texte à partir d'une grille d'évaluation et de co-évaluation. • Améliorer la clarté d'un texte en tenant compte des explications de l'enseignant. • Exercer sa vigilance orthographique (orthographe d'usage et/ou grammaticale).

5- LES CONTENUS :

Le texte argumentatif met en scène une situation de communication très claire dans laquelle un émetteur exprime une opinion et peut solliciter de diverses manières son récepteur pour le convaincre. L'énonciateur du texte argumentatif vise donc à défendre une opinion qu'il s'efforce de démontrer à l'aide d'arguments renforcés par des exemples.

On retrouve un enchaînement des idées qui peut s'analyser ainsi :

- *une introduction* : présentation de l'opinion (thèse) à défendre.
- *un développement* : les arguments et les exemples qui vont venir à l'appui de l'opinion (thèse), ordonnés selon un déroulement logique.
- *une conclusion* : point d'aboutissement du raisonnement..

Argumenter en décrivant (D), en racontant (R), en expliquant (E) :

Niveau discursif	Niveau textuel	Niveau phrastique
<p>- Énonciation</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui parle ? • à qui ? • de quoi ? • quand ? • où ? <p>Visée : pour quoi faire ?</p> <p>Les registres de langue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structure de l'argumentation - Progression thématique : <ul style="list-style-type: none"> • à thème constant. • linéaire <i>Les indicateurs de temps (R)</i> - <i>Les indicateurs de lieu (D)</i> - Les modalisateurs - <i>Les temps des verbes (R)</i> - Les connecteurs logiques - Les anaphores - Le présent de l'indicatif (moment de l'énonciation) 	<ul style="list-style-type: none"> - La phrase interrogative - <i>L'expression du lieu (D)</i> - <i>L'expression du temps (R)</i> - La coordination et la juxtaposition - Les adjectifs mélioratifs, laudatifs / dépréciatifs - Les verbes d'opinion - La comparaison - L'antonymie - La synonymie - La polysémie - La proposition subordonnée complétive - L'expression de l'opposition - <i>L'expression de la cause (E)</i> - <i>L'expression de la conséquence (E)</i> - <i>L'expression du but (E)</i> - L'expression du moyen - l'expression de la condition - Le présent de l'indicatif - Le présent de l'impératif - Le présent du subjonctif - Le conditionnel (simple et composé) - La ponctuation (les deux points, les parenthèses, les tirets...) - Le style direct et le style indirect - L'interrogation directe et l'interrogation indirecte - Les présentatifs - <i>La tournure impersonnelle (E)</i> - La nominalisation

6- PROJETS ET ACTIVITES POSSIBLES :

6.1- Projets possibles :

Voici une série indicative de projets. L'enseignant pourra y choisir ceux qui répondront au mieux à ses moyens ainsi qu'aux besoins de sa classe. Cette liste n'étant pas limitative, l'enseignant a toute la latitude de prendre d'autres projets en rapport avec le texte argumentatif.

- 1/- Réaliser une campagne mettant en garde contre les dangers du tabagisme et autres fléaux sociaux.
- 2/- A l'occasion de la journée mondiale de l'eau (22 mars), organiser une journée « Portes ouvertes » consacrée à la préservation de cette source de vie.
- 3/- Sous le signe : « Protégeons nos enfants », élaborer une brochure en faveur des droits de l'enfant, à l'occasion du 1^{er} juin.
- 4/ Réaliser une petite brochure sous le titre « Nos amis, les bêtes » ou « J'aime la nature et je la protège »...
- 5/- Sous le slogan : « Partons à la découverte du monde », réaliser un catalogue mettant en valeur les différents moyens de transport.
- 6/- Sous le signe : « J'aime mon école, je la respecte », « J'aime mon camarade, je le respecte »... élaborer une revue ou un panneau mural incitant à l'amour et au respect de la classe, du camarade...
- 7/- Ecrire et monter une pièce de théâtre prônant la non-violence.
- 8/ Sous le titre : « L'artisanat dans notre pays », réaliser un catalogue (texte et image) destiné à vanter les mérites de certains métiers pour leur sauvegarde.
- 9/- Après avoir visité le siège de la protection civile, réaliser une brochure (texte et image) mettant en valeur tout ce qui a été appris à cette occasion. Cette brochure sera exposée à la bibliothèque de l'école.

6.2- Activités possibles :

Les activités proposées sont distribuées en réception et en production, à l'oral et à l'écrit, permettant ainsi la mise en place progressive des apprentissages.

Déoulant des objectifs définis dans les programmes, ces activités organisent le déroulement d'un projet en réception et en production.

6.2.1- A l'oral :

a)- En réception

- Identification du thème et du propos à travers l'écoute d'un énoncé argumentatif.
- Extraction d'informations essentielles à travers l'écoute d'un énoncé argumentatif.
- Ecoute d'un dialogue pour distinguer l'argumentateur (énonciateur de l'argumentation) de l'argumentataire (à qui s'adresse l'argumentation).
- Repérage d'un passage argumentatif dans un récit écouté.
- Repérage de la thèse défendue ou réfutée à travers un texte argumentatif écouté.
- Repérage du point de vue de l'énonciateur à travers un texte argumentatif écouté.
- Ecoute d'un texte argumentatif pour retrouver les arguments présentés.
- Ecoute d'un texte argumentatif pour retrouver les exemples qui illustrent les arguments présentés.
- Identification des étapes d'une argumentation à partir d'un énoncé argumentatif écouté (thèse / arguments / synthèse).
- Repérage des modalisateurs à partir d'un texte argumentatif écouté.

b)- En production

- Présentation d'une opinion (thèse) à défendre.
- Construction d'arguments à partir d'une opinion (thèse) donnée.
- Illustration des arguments par un ou plusieurs exemples, une explication, un proverbe, une définition, une citation...
- Résumé du point de vue de l'énonciateur.
- Justification d'un choix.
- Justification d'un comportement (attitude).
- Repérage de la visée argumentative à travers un énoncé argumentatif écouté.
- Reformulation d'une argumentation écoutée.

- Reformulation d'une argumentation écoutée à partir d'une prise de notes.
- Résumé d'un texte argumentatif écouté.
- Résumé d'un texte argumentatif écouté à partir d'un plan.
- Mise en valeur des marques de l'intonation par de courts énoncés argumentatifs lus.
- Interprétation de la visée argumentative à travers une image, une affiche, une photo.

6.2.2- A l'écrit :

a)- En réception

- Identification d'une opinion (thèse) à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- Identification du point de vue de l'énonciateur à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- Repérage de la structure de l'argumentation à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- Identification des arguments à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- Identification des exemples à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- Identification des connecteurs logiques et/ou chronologiques à travers la lecture d'un texte argumentatif.
- repérage de la visée argumentative à travers la lecture d'un texte argumentatif.

b)- En production

- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques donnés.
- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide de connecteurs logiques à trouver.
- Complétion d'un texte argumentatif à l'aide d'exemples à trouver.
- Rédaction de l'étape d'une argumentation : introduction, développement ou conclusion.
- Reformulation d'un texte argumentatif à partir d'une prise de notes.
- Restructuration d'un texte argumentatif à l'aide d'articulateurs.

- Traduction d'une affiche, d'une photo en texte argumentatif.
- Résumé d'un court texte argumentatif.
- Rédaction d'un court texte argumentatif à partir d'un thème.
- Rédaction d'une lettre pour convaincre (lettre personnelle ou administrative).

Toutes les explications et recommandations susceptibles de contribuer à la mise en pratique de ce programme figurent dans le document d'accompagnement.